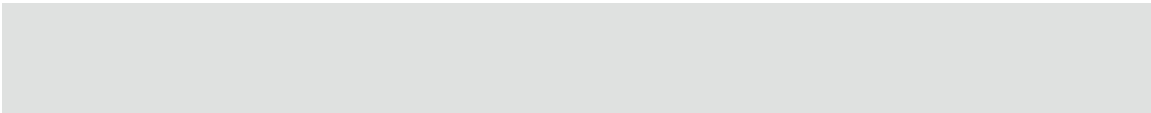


Second regard sur l'itinérance à Laval

**DU CONSTAT À LA MISE EN PLACE DE
NOUVELLES PRATIQUES**

**Par Paul CARLE et Lalie BÉLANGER-DION
MARS 2007**



Merci à tous les organismes et intervenants qui ont participé à cette recherche, leur collaboration et leur disponibilité ont rendue possible et agréable le déroulement de cette recherche. Remerciements tout particuliers au Réseau des organismes et intervenants en itinérance de Laval (ROIL)

Cette recherche a été proposée par Travail de Rue Île de Laval (TRIL) et approuvée par l'Agence de la santé et des services sociaux de Laval dans le cadre de l'Initiative de partenariat en action communautaire (IPAC II) du Gouvernement du Canada.

Les opinions et les interprétations figurant dans le présent rapport sont celles des auteurs et ne représentent pas nécessairement celles du Gouvernement du Canada.

Direction scientifique de la recherche et rédaction:

Paul Carle, Département des Communications, Université du Québec à Montréal

Coordination de la recherche, recherche-terrain et rédaction:

Lalie Bélanger-Dion, Université du Québec en Outaouais

Collaborateurs pour Travail de Rue Île de Laval (TRIL):

Carol Pagé

Marc Lambert

Elisabeth Poce



Table des matières

Remerciements	2
Introduction	3
L'itinérance, une notion en pleine évolution	4
Processus de désaffiliation sociale	5
Et la vision de l'intervention...	6
Quelques notes sur le territoire de Laval	6
Mythes ou réalités du phénomène à Laval...	7
Conditions sociales et pauvreté	8
La communauté et l'organisation des services	8
Résultats des entrevues	9
Le phénomène observé par les intervenants	9
Le partenariat et l'arrimage entre les organismes	10
Les besoins mentionnés	10
Conclusion	11
Références bibliographiques	12
Annexe	
Organismes impliqués face à la question de l'itinérance à Laval	13

Introduction

En 2000, une recherche a été menée (FORTIN, 2000) visant à tracer un portrait du phénomène de l'itinérance sur le territoire de Laval. À partir des constats de la précédente recherche, Travail de rue île de Laval (TRIL) a proposé à l'Agence de la santé et des services sociaux, dans le cadre du financement IPAC 2 (initiatives de partenariat en action communautaire), de compléter ce portrait et de l'actualiser en vue de la rédaction du prochain plan communautaire en matière d'itinérance. La recherche présentée ici rend compte de l'état de la situation actuelle, portrait construit à partir des résultats d'entrevues qui ont été menées sur le territoire de Laval de novembre 2006 à janvier 2007.

Essentiellement, les entrevues portaient sur le phénomène de l'itinérance et de l'instabilité résidentielle à Laval, sa possible évolution et sa transformation depuis 5 ans (en termes de nombre mais également en termes d'élargissement) et portaient finalement sur les services disponibles et leurs transformations (adéquation entre les services et les besoins et l'accessibilité). Les entrevues de type semi dirigées se voulaient une exploration de la perception des principaux acteurs intervenant au niveau de l'itinérance et de l'instabilité résidentielle sur le territoire. Cette recherche est essentiellement qualitative; si certains chiffres ont pu être avancés par certaines ressources en termes de demande de service, ces chiffres ne peuvent en rien témoigner du nombre plus ou moins exact de personnes en difficulté sur le territoire.

L'itinérance, une notion en pleine évolution

Nous avons demandé aux intervenants de nous parler de leur perception du phénomène de l'itinérance à Laval. Si peu d'entre eux nous ont parlé de personnes à la rue, la plupart ont abordé la question de l'itinérance sous l'angle de la pauvreté, du manque de logement abordable, d'un Laval en profond changement, de la détresse de plus en plus importante de plusieurs familles, de l'instabilité de plus en plus grande, de colocations insatisfaisantes, de désespoir, de perte d'identité, d'angoisse, d'insécurité... Selon les intervenants, s'attaquer au phénomène de l'itinérance demande beaucoup plus que la mise en place de ressources d'hébergement d'urgence pour sans abri. Les débuts de cette recherche ont à peu près coïncidé avec la fermeture de la ressource d'hébergement et du Resto pop St-Claude, la seule ressource d'hébergement d'urgence à Laval; tous les intervenants interrogés ont déploré la situation.

La complexité du phénomène de l'itinérance a été reconnue depuis de nombreuses années. Afin d'appréhender le phénomène et d'illustrer la question de l'itinérance et de l'exclusion sociale, plusieurs auteurs ont considéré le problème de la pauvreté, de la marginalité et de l'exclusion, sous l'angle de la construction sociale. Cette manière de percevoir la vulnérabilité, tout en reconnaissant à l'individu une certaine marge de manœuvre, permet de resituer une partie du phénomène dans les structures et les processus sociaux.

Des auteurs comme Robert Castel, Vincent De Gaulejac, Isabel Taboada-Leonetti, Serge Paugam, Michel Autès et Shirley Roy ont étudié les questions relatives à la pauvreté et à la marginalité en faisant constamment référence à la notion de processus. Ainsi, Castel (1991) suggère la notion de "désaffiliation" pour marquer le double processus de l'affaiblissement des liens sociaux et de décrochage, par rapport au travail et par rapport à l'insertion relationnelle. De leur côté, De Gaulejac et Taboada-Leonetti (1994) abordent la question sous l'angle de la "désinsertion" qu'ils perçoivent comme un enchaînement de ruptures, plus particulièrement sur le plan du lien symbolique. Pour Paugam (1991), ce processus est considéré sous l'angle de la "disqualification" qu'il situe à l'intérieur des rapports entre les institutions d'assistance sociale et les individus en position de fragilité. Autès (1995), quant à lui, parle de "déliaison" en faisant référence à l'effritement des liens sociaux et, finalement, Barel (1982) analyse la "marginalité" dans le rapport de l'individu à la société.

Comme le résume le tableau du processus de désaffiliation sociale (CARLE, Paul et Lalie Bélanger-Dion, 2003) présenté à la page suivante, l'itinérance ou l'exclusion sociale est une étape (certains, plus pessimistes, disent l'aboutissement) d'un processus qui s'échelonne sur plusieurs années.

Les "définitions" de l'itinérance, utilisées jusqu'au début du 21^{ème} siècle, se sont surtout attachées à décrire l'état des personnes atteignant cette étape (à la rue, sans toit depuis un certain temps et, pour un certain temps, souffrant à des degrés divers de pauvreté, de dépendances, de problèmes de santé mentale ou physique, de manque de soutien après un passage par la prison ou un centre jeunesse...). Ces définitions ont eu pour effet de créer ou d'entretenir un certain nombre de mythes sur l'"itinérant" (le jeune drogué, la jeune prostituée, le vieil alcoolique, le paresseux...) tous plus ou moins responsables de leur déchéance par leur mode de vie, leurs choix, leur manque de volonté à agir afin de s'en "sortir". Dans une vision plus "processuelle" de l'itinérance, les pendules sont un peu "remises à l'heure". Nous sommes maintenant en face d'un phénomène qui touche d'une façon plus importante tous ceux et celles qui sont plus vulnérables dans nos sociétés (qui ont une santé physique ou mentale plus fragile, qui sont plus vieux et sans soutien, qui ont été ballottés ou abandonnés dans leur enfance, qui sont nouvellement arrivés dans notre société, qui croulent sous les responsabilités et l'absence de moyens, qui ont développé des dépendances, qui ont lentement perdu un réseau vital de liens familiaux et sociaux...). Ainsi sont maintenant considérées comme sans-abri ou itinérantes les personnes ayant un toit mais vivant dans des conditions précaires, instables et insalubres. En Angleterre, les personnes vivant sous le même toit avec une personne violente sont considérées sans-abri. Aux États-Unis, sont aussi considérées comme sans-abri les personnes qui, pour tenter d'améliorer leur situation, se retrouvent dans des situations insatisfaisantes de colocation. La plupart des réflexions récentes, tant "officielles" que celles générées dans les études récentes, incluent donc dans leur définition de l'itinérance diverses situations sur un continuum allant de la personne "à la rue" à la personne en instabilité résidentielle. L'appauvrissement est au cœur du processus; ainsi, en suivant les conclusions de Développement des Ressources Humaines Canada (DRHC)¹ en 1998, les personnes qui consacrent plus de 30% de leur revenu au logement sont considérées comme "à risque de

Processus de désaffiliation sociale

Par Paul CARLE et Lalie BÉLANGER-DION (2003)

Insertion (Idéal type)

- accès à un emploi stable. Adapté à un environnement, un milieu, des normes.
- autonome, indépendant, maîtrisant sa vie, responsable citoyen
- Il existe plusieurs niveaux d'insertion, tous ne partent du même point

Amorce de désinsertion (peut devenir cyclique)

- souvent présence d'un élément déclencheur
- deviennent vulnérables, glissement
- cherchent à s'organiser, font demande d'aide sociale
- souvent perte emploi, perte de logement
- une mauvaise passe, une situation temporaire
- la première rupture n'est en soi jamais définitive
- difficultés à subvenir aux besoins primaires. Demandent de l'aide souvent dépannage.
- tentent de reprendre contrôle, oscillent. Non réfractaires aux démarches d'intervention. Frustration, premiers "retraits" sociaux

Enlèvement (phase pessimiste)

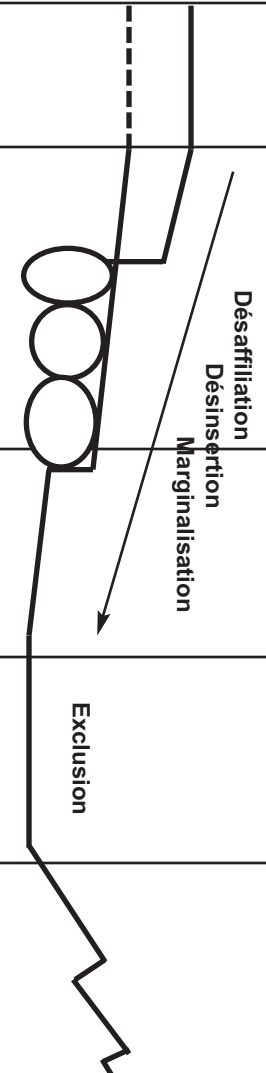
- nouvelle identité se structure; l'instabilité résidentielle devient importante
- fermeture, peuvent devenir réfractaires aux démarches d'aide
- les difficultés de santé mentale, de dépendances, de criminalité deviennent de plus en plus sources de désorganisation
- le temps s'allonge, les mécanismes de rattrapage perdent leur efficacité
- on retrouve souvent ici des gens sortis de prison, de centre jeunesse

Fixation, cristallisation, exclusion (mendiants, itinérants)

- souvent troubles sévères de comportement et souvent hostiles aux intervenants
- se résignent, perdent l'envie de lutter, développent discours justificatif
- stigmatisation économique, sociale, symbolique
- désaffiliés, désinsérés, discrédités
- image de citoyen sans utilité sociale, nuisible, repoussant, sans dignité, sans valeur

Amorce d'insertion

- parfois par le bénévolat ou la reprise du travail
- amorces de thérapies; lieu souvent de rechutes fréquentes
- collaborent avec les intervenants, demandent services
- s'impliquent dans les démarches
- poursuivent des objectifs précis et évaluables



6

devenir itinérantes” et celles consacrant plus de 50 % de leur revenu au logement sont considérées comme “à très grand risque de devenir itinérantes”. Comme on le voit, la zone de “vulnérabilité à risque” s’est grandement élargie; on ne parle plus uniquement du “poqué quêtant ou errant dans la rue”, du “drogué”, du “malade mental”.

Et la vision de l’intervention en cette matière s’est aussi transformée

La première recherche ayant tracé un premier portrait assez exhaustif de l’itinérance à Laval, nous avons choisi, pour ce deuxième projet de recherche, de regarder le phénomène à la lumière des connaissances et des conceptions actuelles sur l’itinérance, cela afin d’étendre notre questionnement aux personnes fortement engagées dans le processus d’exclusion sociale. Certains parlent de personnes itinérantes, de personnes à “très grand risque d’itinérance”, de personnes en “grande instabilité résidentielle”. À l’instar de Michel Simard, nous préférons parler de personnes en situation d’urgence sociale”.

Une situation d’urgence sociale, ce n’est pas une façon de vivre même très marginalisée. Ce n’est pas la façon de vivre d’individus qui couchent dehors et mendient, par exemple, mais plutôt les conditions particulières qui font que cet individu ne peut faire autrement que de mendier et coucher dehors ou, encore pire, les conditions qui font qu’il ne peut même plus mendier pour assurer sa subsistance. (Simard, 2007)

L’élargissement de la définition de l’itinérance affecte directement l’évaluation de l’ampleur du phénomène. Plusieurs enjeux semblent liés à cet élargissement, comme le risque de se sentir submergé par l’ampleur du phénomène, de stigmatiser des groupes et des populations, le risque de diluer les efforts pour contrer le phénomène. Cet élargissement de la définition peut, d’une part, être porteur d’une réflexion nouvelle sur les modes d’intervention en amont sur la désaffiliation et, d’autre part, soutenir la réflexion sur ce qui se passe pour une partie de la population de plus en plus importante.

Le débat entourant la question de la définition de l’itinérance peut apparaître à première vue comme rhétorique, théorique et statique, cependant il affecte l’essence même de l’intervention et du financement. L’approche proposée par Michel Simard, si elle relance ce débat, va beaucoup plus loin en substituant la responsabilité pleine et entière de l’individu face à son destin au profit de la fragilité des conditions sociales précaires

que nous générons collectivement. L’effritement des conditions sociales que subissent les individus n’est plus simplement l’aboutissement d’un échec individuel mais, plutôt, de la société à répondre adéquatement aux besoins de ses membres; la masse engagée dans ce processus en témoigne. Michel Simard replace le débat entourant la question de l’itinérance en le resituant; l’itinérance apparaît alors comme un épisode, donc limité dans le temps plutôt que comme une condition de vie.

Cette clarification souligne deux dimensions ou leviers d’intervention. a) l’intervention au moment où la personne traverse cet épisode, comme les services d’urgence visant à combler les besoins de base (tels le logement, la nourriture, les vêtements, l’hygiène et l’accès aux soins de santé physique ou mentale) et b) l’intervention en amont, avant que la personne n’en vienne à se retrouver à la rue, ce qui renvoie ici à l’intervention au niveau des conditions de vie.

Pendant, l’intervention sur les conditions de vie peut encore là apparaître théorique. Pourtant il s’agit de l’essence même du mouvement communautaire de par sa mobilisation, son engagement et sa capacité à dénoncer et à identifier les enjeux sociaux. Il n’est en aucun cas question ici de mettre de côté l’intervention ponctuelle et individuelle. En rendant le pouvoir et la dignité aux individus, ils deviennent alors capables d’exister.

Quelques notes sur le territoire de Laval

Laval a la particularité d’être à la fois une région administrative, une municipalité régionale de comté (MRC) et une ville. Sa population s’élevait, lors du recensement de 2001³, à 343 005 personnes, ce qui représente 4,7% de la population québécoise. Cette population est répartie sur un territoire de 245 km². Entre 1991 et 2001, la région a connu une croissance démographique de 9,1%, presque deux fois supérieure à celle de l’ensemble du Québec (5%). Sa population est plus jeune que celle de l’ensemble du Québec (18,6% contre 17,8% pour l’ensemble du Québec) et compte moins de personnes âgées de plus de 65 ans (13,3%) que pour l’ensemble du Québec (14,2%). La génération des 25 à 34 ans représente 12,6% de la population lavalloise (12,7% pour le Québec)

Le territoire de Laval, anciennement divisé en 14 municipalités, a été, suite aux fusions municipales, redivisé en six secteurs d’aménagement⁴.

- **Le Secteur 1** inclut les quartiers Duvernay, Saint-François et Saint-Vincent-de-Paul. La population du secteur était, en 2004 estimée à 52 353 habitants et on y retrouvait 55 organismes locaux

- **Le Secteur 2** inclut les quartiers Pont-Viau, Renaud-Coursol et Laval-des-Rapides. Sa population était, en 2004, de 72 038 habitants et on y retrouvait 62 organismes locaux

- **Le secteur 3** inclut le quartier Chomedey. Sa population était, en 2004, de 73 108 habitants et on y retrouvait 49 organismes locaux

- **Le Secteur 4** qui inclut les quartiers Fabreville-Ouest, Les Îles-Laval, Laval-Ouest, Laval-sur-le-Lac et Sainte-Dorothée. La population de ce secteur était, en 2004, de 52 093 habitants et on y retrouvait 51 organismes locaux.

- **Le Secteur 5** inclut les quartiers Fabreville-Est et Sainte-Rose. La population du secteur était, en 2004, de 59 964 habitants et on y retrouvait 54 organismes locaux.

- Et finalement **le Secteur 6** qui inclut les quartiers Vimont et Auteuil, dont la population était estimée, en 2004, à 55 200 habitants. On y retrouvait 45 organismes locaux.

Les secteurs incluant Laval-des-Rapides, Pont-Viau et Chomedey, sont les plus peuplés et on y retrouve les problématiques sociales les plus importantes. On retrouve également des zones de pauvreté importantes dans les secteurs incluant les quartiers, Laval-Ouest, Ste-Dorothée, Duvernay, St-Vincent-de-Paul et St-François⁵.

Laval est maintenant considérée comme la troisième région québécoise d'accueil des immigrant(e)s, 15% de sa population étant née à l'extérieur du Canada.

Laval généralement est considérée comme une région favorisée au niveau socio-économique. Cette situation entraîne par contre une occultation de la pauvreté sur son territoire. Parmi les groupes les plus pauvres, on compte, les femmes, les immigrant(e)s (plus particulièrement les nouveaux arrivants), les travailleurs à temps partiel et saisonniers et finalement les personnes vivant seules.

Mythes ou réalités du phénomène à Laval...

Si, à Montréal, l'existence de ressources d'hébergement temporaire d'urgence rend le phénomène de l'itinérance très visible et quantifiable, il en va autrement en périphérie et en région..L'invisibilité du phénomène de l'itinérance dans l'espace public contribue à alimenter le mythe que ce phénomène n'existe pas à Laval. C'est pourquoi nous favorisons l'expression "invisible" pour décrire le phénomène dont nous ont parlé les inter-

venants que nous avons interrogés. Toutes les autres études qui portent sur le phénomène hors des métropoles utilisent des formulations semblables (par exemple: itinérance cachée, itinérance relative ...). Nous avons donc, pour cette présente recherche, considéré comme itinérantes ou en grande instabilité, les personnes ayant un toit mais vivant dans des conditions précaires, instables, insalubres.

Nous considérons donc comme en grande urgence sociale sinon en itinérance, les personnes par exemple qui déménagent fréquemment faute de trouver un logement adéquat et abordable, les femmes et les familles monoparentales à faible revenu, isolées et ayant un faible réseau social, parfois non originaires de la région, les jeunes qui vivent, durant des périodes plus ou moins longues, chez des amis, des voisins, des grands-parents, ou qui partagent à plusieurs un petit logement, les familles vivant dans des motels ou dans un studio en attendant de trouver un logement, les immigrant(e)s en attente de statut, les personnes qui sortent ou qui vont sortir d'institutions (centres jeunesse, centres de détention, centres de thérapie..) sans endroit connu pour se loger, les personnes âgées, souvent propriétaires, qui continuent à occuper leur maison mais qui voient leurs moyens pour l'entretenir, la maintenir, la chauffer, la financer, se réduire d'année en année, les familles occupant simultanément des maisons insalubres, très souvent non conformes aux normes d'isolation moderne, les petits salariés, ou employés occasionnels n'arrivant pas à se loger correctement face à la hausse importante du coût du logement dans la région, les chambreurs ou les colocataires vivant des conditions dégradantes... Ces groupes, bien souvent fragilisés, souvent hésitants à demander de l'aide précoce, développent des stratégies de survie les amenant à se rendre invisibles, très souvent dans un grand isolement. Cette nécessité et cette poussée existentielle de survie, si elle peut avoir des effets bénéfiques pendant un certain temps, repousse souvent jusqu'à la dernière limite l'accès de ces populations invisibles aux ressources et aux services, ce qui à pour effet de les isoler encore davantage.

Il est difficile d'évaluer quantitativement le nombre de personnes "à la rue" à un moment précis ; les chiffres avancés semblent varier considérablement selon la méthodologie de recensement employée et la définition proposée. Par exemple, diverses études réalisées sur la population itinérante de Montréal à la fin des années 90 ou au début des années 2000, évaluent approximativement le nombre de personnes sans abri

entre 10 000 et 30 000. Une étude réalisée à l'automne 1998 par le Groupe de recherche d'intérêt public de l'université McGill (GRIP), indiquait que 70% des personnes itinérantes à Montréal provenaient de l'extérieur, dont la moitié proviendrait des régions du Québec, et l'autre moitié, du reste du Canada ou de l'étranger. Il est fort à parier que plusieurs Lavallois se retrouvent parmi cette population. Cette migration des régions et des banlieues vers Montréal, et son ampleur, soulignent la nécessité de s'interroger sur la situation en dehors de la grande région métropolitaine.

Lorsque nous avons amorcé cette recherche, nous nous attendions à trouver, au niveau de la population itinérante et au niveau de la configuration des services, une similitude avec Montréal. Dès les premières entrevues, nous nous sommes ravisés. Le phénomène de l'itinérance Lavallois, bien que tout à fait urbain à certains égards, ne ressemble pas au phénomène montréalais. Les mythes entourant la banlieue (population aisée, maison unifamiliale, deux voitures, piscine creusée) nous avaient en quelque sorte coupé d'une réalité qui n'échappe pourtant à aucun des organismes que nous avons contacté : la pauvreté d'une partie de plus en plus grande de la population Lavalloise. Pour que le revenu personnel moyen disponible par habitant soit de 31 160\$² à Laval, il faut nécessairement que certaines personnes aient un revenu supérieur à cette somme, mais également que plusieurs autres aient un revenu inférieur. Une moyenne ne rend donc jamais compte de ces écarts.

En 2001, lors du dernier recensement, sur les 275 130 personnes âgées de 15 ans et plus habitant à Laval, 54 190 vivaient sous le seuil de faible revenu⁴, soit près de 20% de cette population. Cette situation semblait tout particulièrement préoccupante pour les secteurs Pont-Viau, Chomedey et Laval-des-Rapides.

En 2004, 15 037 personnes étaient prestataires de la Sécurité du revenu. Ces chiffres démontrent que la pauvreté n'épargne pas la région et que ces indicateurs, mis dans un contexte ou l'affaiblissement du tissu social est marqué et généralisé, démontrent la fragilité croissante de certains groupes.

Conditions sociales et pauvreté

Selon les données de l'Institut de la statistique du Québec, certaines conditions sociales fragilisent certains groupes qui sont alors plus suscep-

tibles de vivre dans la pauvreté. En effet, il apparaît que les nouveaux arrivants et les femmes cheffes de famille monoparentale sont particulièrement fragiles. L'analyse des données statistiques met en relief que l'âge, la situation familiale, le sexe et le statut d'immigrant (principalement les nouveaux arrivants) ont un impact important sur la détérioration des conditions sociales et économiques.

Le mythe de la banlieue prospère semble persistant, ce qui a pour effet de masquer la pauvreté grandissante et de rendre invisible son impact sur les conditions de vie d'une partie importante de la population lavalloise. Les intervenants notent un important clivage, notamment en ce qui a trait aux conditions de vie. Une situation économique précaire engendre la pauvreté avec tout ce que cela implique en matière d'impacts sur la santé, de l'accessibilité au logement, la mobilité, la socialisation et la sécurité alimentaire.

La SHQ (2005) estime que 34 105 ménages lavallois doivent consacrer 30% et plus de leur revenu pour se loger (donc sont à risque d'itinérance); ces données sont particulièrement alarmantes pour les ménages locataires : en 2001, 15 495 ménages locataires consacraient plus de 30% de leur revenu au logement, tandis que 7 735 ménages y consacraient plus de 50% (donc étaient à très grand risque d'itinérance).

Selon les données du Profil statistique de l'habitation à Laval produites en 2005 par la SHQ, le coût médian du logement est plus élevé à Laval que dans l'ensemble du Québec, tant pour les propriétaires que pour les locataires, mais la différence est plus grande dans le cas des propriétaires; 19 000 ménages seraient en situation de besoins impérieux de logement à Laval.

Il en coûtait en moyenne 563\$ pour un logement de deux chambres à coucher en 2003 à Laval, ce qui représentait une hausse de 4,0% par rapport à l'année précédente.

La communauté et l'organisation des services

Si les organismes sont importants et présents tant en nombre qu'au niveau de sa diversité d'action, des ajouts seraient néanmoins essentiels, notamment en ce qui a trait à l'hébergement et plus particulièrement à l'hébergement d'urgence.

Depuis cinq ans, la région de Laval a fait face à la fermeture de deux ressources importantes au niveau de l'hébergement. La première, Le

Répit dépannage, financée dans le cadre d'IPAC I à été active une année (2002-2003) et a accueilli 155 jeunes durant ses 13 mois d'activités. Cette ressource qui relevait de l'organisme L'auberge du cœur l'Envolée avait la capacité d'accueillir six jeunes pour une durée de séjour d'environ sept nuits. Cette ressource a cessé ses activités en raison de l'absence d'une garantie de récurrence du financement. La seconde, Le St-Claude, qui accueillait des personnes itinérantes adultes a fermé ses portes à l'automne 2006 au moment où nous entreprenions cette recherche. Ces situations venaient donc teinter grandement le cours des entrevues, l'accent étant donné aux situations d'urgence et à l'impossibilité d'y répondre. Plusieurs intervenants nous ont mentionné que face à cette réalité, ils se verraient contraints de se tourner, tel que relaté dans la précédente recherche, vers les ressources de Montréal avec tous les risques associés et connus que cela implique (fragilité du lien, perte de contact, abandon, violence...). Peu d'organismes à Laval ont pour mandat d'intervenir exclusivement avec la population itinérante. Notons cependant la présence du Service d'urgence sociale de la Ville de Laval et le Service itinérant du CSSS ruisseau Papineau. Cependant, plusieurs ont pour mandat de prévenir l'itinérance et d'intervenir en amont afin d'éviter la détérioration des conditions de vie et de favoriser le maintien des liens. Par ailleurs, il est important de souligner que chacune de ces ressources, à sa façon et avec les moyens disponibles, contribue à prévenir l'itinérance et à en atténuer les effets négatifs par ses interventions, son engagement et sa présence soutenue.

L'élargissant de la définition généralement admise de l'itinérance a pour effet l'élargissement du potentiel d'intervention. L'itinérance n'apparaît que très rarement comme un événement fortuit. La littérature à ce sujet souligne que le processus s'échelonne en général sur plusieurs années (en moyenne 5 ans) où s'accumulent pertes et ruptures avant qu'un individu en arrive à se retrouver littéralement à la rue. Durant cette période, les individus engagés dans ce processus tentent tant bien que mal de maintenir leur équilibre en faisant appel à une panoplie de stratégies de survie, comme nous l'avons vu ci-dessus. L'action des organismes que nous avons rencontrés est donc essentiellement orientée vers le maintien et le développement des liens sociaux, la réduction des méfaits et des impacts négatifs liés aux diverses dépendances, l'amélioration des conditions de vie (tant au niveau de la santé physique que mentale), le dépannage alimentaire et vestimentaire, le développement des habiletés

sociales, bref, ces organismes travaillent au maintien de l'équilibre et à sa solidification.

Nous avons établi, avec l'aide des intervenants et des documents de l'Agence de la santé et des services sociaux de Laval, une liste partielle des groupes qui ont manifesté leur intérêt pour la question de l'itinérance sur le territoire, certains groupes par leur travail de terrain (prestation de services), d'autres par leur participation à des instances de réflexion et de planification des actions (comités, tables...). Nous invitons le lecteur à se référer au tableau présenté en ANNEXE.

Résultats des entrevues

Le phénomène observé par les intervenants

Tous les organismes contactés nous ont mentionné avoir observé une transformation du phénomène de l'urgence sociale depuis 2000: une population de plus en plus fragilisée, des conditions sociales et économiques beaucoup plus difficiles et répandues. Paradoxalement, si la plupart des organismes ont l'impression de mieux répondre qu'en 2000 aux demandes qui leur sont formulées (accueil, disponibilité, prestation de services...), les intervenants rencontrés notent parallèlement une dégradation due à la disparition des deux ressources d'hébergement et l'impossibilité depuis ces fermetures de répondre aux demandes d'hébergement d'urgence. L'urgence sociale de la ville de Laval apparaît comme centrale lorsqu'il est question d'hébergement. Les intervenants notent également l'importance de poursuivre et de maintenir les efforts face au développement et l'amélioration des services sur l'ensemble du territoire.

Tous les intervenants s'entendent sur les principales caractéristiques associées aux situations vécues par les itinérant(e)s rencontrés par les organismes: troubles de santé mentale, dépendances (alcool, drogues, médicaments, jeu), violence (conjugale), déficience intellectuelle (légère), troubles au niveau de la santé physique (VIH/sida, hépatites), problématiques multiples, prostitution... Tous s'entendent également pour placer la précarité et la pauvreté au centre du phénomène. L'appauvrissement grandissant d'une partie importante de la population lavalloise, combiné à l'augmentation du coût des logements, place cette dernière devant un choix difficile: se loger ou se nourrir. Selon les propos recueillis, les personnes reçues dans les organismes sont généralement des personnes

très démunies sur le plan financier et généralement avec un faible réseau social souvent vacillant. La fragilisation sociale serait due, entre autre, à un trop faible revenu, à une grande difficulté à trouver un logement adéquat (en terme d'abordabilité, de qualité, de grandeur et de situation géographique) sur le territoire. Plusieurs intervenants ont mentionné la situation tout particulièrement préoccupante des familles immigrantes nouvellement arrivées (à cause de l'absence de réseaux sociaux et de l'isolement linguistique).

Nous avons tenté de mettre en perspective, avec la recherche de 2000, les types de situations que vivent les itinérant(e)s ou SDF reçus dans les organismes afin d'évaluer si les intervenants constataient les mêmes types de situations. Essentiellement, il en ressort que les itinérant(e)s qui entrent en contact avec les ressources sont généralement des personnes en instabilité de logement (déménagements fréquents, évictions, précarité résidentielle, ou se promenant d'une ressource à une autre) ou des personnes dont l'itinérance est épisodique (des personnes dont l'itinérance est transitoire). Ce portrait est en tout point semblable à celui de 2000. Cependant, et cela en lien avec l'arrivée prochaine du métro à Laval, plusieurs intervenants anticipent une plus grande visibilité du phénomène dans l'espace public ainsi qu'une augmentation des demandes de personnes qui sont itinérantes depuis plusieurs années et de personnes qui sont simplement de passage dans la région.

Le partenariat et l'arrimage entre les organismes

Si tous les organismes rencontrés soulignent l'importance du partenariat et de l'arrimage entre les services en place sur le territoire, plusieurs ont mentionné l'absence de lieu neutre d'échange. Tous les organismes rencontrés, s'ils ont développé chacun des liens privilégiés avec certains partenaires, semblent penser qu'il y a place à l'amélioration. Par contre, lorsqu'il est question de mettre en place un espace d'échange autour de la question de l'itinérance et de l'instabilité résidentielle, tous ne s'entendent pas sur le comment. En effet, tous les organismes soulignent l'importante sollicitation pour assister et participer à diverses tables de concertation présentes sur le territoire, mais soulignent aussi, parallèlement, le manque de temps nécessaire à cette implication. La plupart des organismes se voient donc contraints de limiter leur participation afin d'éviter le risque d'éparpillement.

Mais la volonté d'agir demeure très présente et nous en avons eu l'il-

lustration le 16 janvier dernier. Une instance a été mise sur pied: *Le Réseau des organismes et des intervenants en itinérance de Laval*. (ROIL), par le service itinérance du CSSS Ruisseau-Papineau. Lors de la première rencontre, une trentaine d'organismes étaient présents. Cette participation et les échanges qui s'y sont déroulés démontrent l'intérêt, de la part des milieux tant communautaires qu'institutionnels à Laval pour la question de l'itinérance et de l'exclusion. La présence limitée d'organismes dits "dédiés" à la seule question de l'itinérance sur le territoire, rend possible et nécessaire l'implication de plusieurs organismes "périphériques" qui se sentent interpellés par les questions que suscitent l'instabilité résidentielle, l'itinérance, l'exclusion et la pauvreté sur le territoire.

Les besoins mentionnés

Si la recherche de 2000 mettait en relief un besoin criant d'une augmentation des lits en hébergement d'urgence, celle de 2007, avec la fermeture du resto pop Le St-Claude, n'est pas moins alarmante. Il n'est même plus question d'une augmentation du nombre de lits mais tout simplement de la création d'une ressource d'hébergement d'urgence à Laval.

Nous avons regroupé en deux catégories (logement, et intervention) les besoins en termes de services mentionnés par les intervenants rencontrés.

L'hébergement sous toutes ses formes (et la plupart des intervenants nous ont mis en garde contre les dangers de la ghettoïsation):

- Besoin d'hébergement, de dépannage ou d'urgence;
- Besoin de logements à prix modique avec support communautaire;
- Besoin de logements à prix modique sans support communautaire;
- Besoin de logements familiaux à prix modique;
- Besoin de logements supervisés;
- Besoin de ressources d'hébergement de réinsertion;
- Besoin de ressources d'hébergement de transition;
- Besoin de services d'hébergement spécialisés.

Au niveau de l'intervention, certaines approches à maintenir et à améliorer, d'autres à favoriser et à développer:

- Besoin d'améliorer et à développer d'avantage les services d'accompagnement
- Besoin de favoriser et de maintenir les liens entre les organismes

afin d'améliorer la circulation des personnes entre les ressources et le suivi;

- Besoin de développer davantage des ressources en intégration sociale afin de briser l'isolement;
- Besoin de développer davantage les services d'interventions et de support visant l'autonomie des personnes;
- Besoin maintenir et de favoriser le développement de services de reaching out;
- Besoin de maintenir et de favoriser le développement des services psychosociaux accessibles, flexibles et avec suivi (au besoin);
- Besoin de développer davantage les services de suivi communautaire dans le milieu de vie des personnes impliquées;
- Besoin de développer de l'hébergement de dépannage en situation de crise et d'urgence.

L'étude de l'an 2000 traçait un portrait de l'itinérance à Laval; elle proposait un certain nombre de recommandations. Ces recommandations ont servi de base à l'élaboration des plans communautaires pour contrer l'itinérance à Laval jusqu'en 2006. D'une façon générale, les commentaires et les informations recueillis en 2006-2007 nous permettent d'affirmer que pratiquement toutes ces recommandations demeurent d'actualité. À titre d'exemple, nous vous proposons, en annexe, un tableau des objectifs et des moyens d'action à mettre en place, en comparant les attentes formulées en 2000 et les demandes exprimées par les intervenants lors de nos entrevues en 2006-2007.

Conclusion

Le nouveau portrait de l'itinérance sur le territoire de Laval, que nous proposons aujourd'hui, est à la fois encourageant et décourageant: des services améliorés mais une réalité "souterraine" souvent "invisible" aux autres citoyens et aux décideurs, qui amène de plus en plus de personnes, de couples, de familles de tous âges, de toutes origines, dans des conditions d'instabilité à tous les niveaux, les obligeant au développement de stratégies de survie, les amenant inexorablement vers la désaffiliation, l'exclusion sociale et ultimement à l'itinérance.

Ce phénomène s'observe également dans d'autres régions du Québec et du Canada, mais également et plus généralement dans l'ensemble des sociétés occidentales.

Notre travail de chercheur a été surtout qualitatif, peu quantitatif. Nous comprenons très bien l'importance que revêt, pour certains, le dénombrement pour alerter, convaincre ou pour évaluer économiquement les actions à entreprendre mais, comme chercheurs, nous ne pouvons fournir ces chiffres, notamment à cause du caractère "invisible" du phénomène et du fait que les personnes dans le "très grand besoin" ont souvent tendance à s'isoler, à se cacher et à disparaître.

Notre portrait se veut aussi un instrument de réflexion pour tous les Lavallois, qu'ils soient en position ou non de prendre des décisions, afin de renverser cette tendance à l'appauvrissement qui s'observe actuellement. Pour toutes les personnes que nous avons rencontrées pour réaliser ce portrait, la situation n'est pas désespérée; elle demande, pour endiguer le mouvement actuel, une conscience nouvelle, des choix différents, des moyens et des budgets nouveaux, une volonté partagée, un leadership dans la communauté.

Suite à la mise sur pied du *Réseau des organismes et des intervenants en itinérance de Laval* (ROILL), un comité hébergement a été formé afin d'articuler une réflexion et des pistes d'action autour de la question de l'hébergement et notamment de l'hébergement d'urgence dans la région.

1 Devenu Services Canada en 2006.

2 En 2005, selon Statistique Canada

3 Statistique Canada, recensement de 2001.

4 Portail internet de la Ville de Laval: <http://www.ville.laval.qc.ca/>

5 Source: Zones géographiques vulnérables en 2001 à Laval. Changement par rapport à 1996. Agence de la santé et des services sociaux de Laval, Direction de la santé publique, mai 2004, 9p.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

AUTES, Michel (1995) Genèse d'une nouvelle question sociale: l'exclusion. in Y a-t-il des exclus ? L'exclusion en débat. Revue Lien social et Politiques, no 34, sous la direction de Jean-Noël Chopart et Shirley Roy.

BAREL, Yves (1982). La Marginalité sociale, Paris, Presses universitaires de France, 250 pages.

BENOIT, Serge (2003) Profil socio-économique des ex-municipalités de Laval. Ville de Laval. 274 Pages.

BRUCE, David et al (2003). Les besoins en matière de logement des personnes à faible revenu habitant en milieu rural. Ottawa, Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL), 72 pages.

CARLE, Paul et Lalie BÉLANGER-DION (2003). Rapport de recherche sur la population itinérante et sans domicile fixe des Laurentides. Sous la direction du CLSC des Trois-Vallées. Régie régionale de la santé et des services sociaux des Laurentides. Initiative de partenariat en action communautaire (IPAC), 119 pages.

CARLE, Paul et Lalie BÉLANGER-DION (2005). Recréer des liens : une étude sur l'instabilité résidentielle sur le territoire des Laurentides. En partenariat avec le CSSS d'Antoine-Labelle. Secrétariat national pour les sans-abri, Gouvernement du Canada. 40 Pages.

CARLE, Paul et Lalie BÉLANGER-DION (2006). Sortir de l'inexistence - une étude sur les jeunes en situation d'urgence sociale dans la partie rurale des Laurentides. En partenariat avec le CSSS d'Antoine-Labelle. Initiative nationale pour les sans-abri. Gouvernement du Canada. 42 pages.

CASTEL, Robert (1991). De l'indigence à l'exclusion: la désaffiliation, la désaffiliation. Précarité du travail et vulnérabilité relationnelle. Face à l'exclusion, le modèle français, Jacques Donzelot (ed.), Paris, Esprit, p. 137-168.

CÔTÉ, Denyse, Danielle FOURNIER et Marie-Paule MAURICE (2005). Genre et gouvernance décentralisée.**FORTIN, Jean-Pierre** (2000). L'itinérance à Laval: État de situation 2000. Régie régionale de la santé et des services sociaux de Laval. 33 Pages.

FOURNIER, L. et S. CHEVALIER (1998). Dénombrement de la clientèle itinérante dans les centres d'hébergement, les soupes populaires et les centres de jour des villes de Montréal et Québec 1996-97 : 2. Montréal : premiers résultats. Québec, Santé Québec.

GAULEJAC, Vincent de, et Isabel TABOADA-LEONETTI (1994). La lutte des places. Insertion désinsertion. Paris. Desclée de Brouwer, 287 pages.

GILL, Daniel , Bruno DAGENAI et François CHARBONNEAU (2002). Mandat d'initiative sur le logement social et abordable. Commission de l'aménagement du territoire. Publié par le Secrétariat des commissions. 109 pages.

GOVERNEMENT DU QUÉBEC (2006). État de la situation de la sécurité alimentaire à Laval. Agence de la santé et des services sociaux de Laval, 103 pages

GROLEAU, Lucie (1999). L'effet structurant des politiques dans la définition et la construction du phénomène de l'itinérance, et les impacts sur les services et l'intervention. Nouvelles Pratiques Sociales, vol. 12, no 2.

INKEL, André (2001). L'insertion sociale des personnes marginalisées et proches de la grande pauvreté : analyse d'une intervention auprès des sans-abri dans l'Outaouais, sous la direction de Jacques L. Boucher, Chaire de recherche en développement communautaire (CRDC), Université du Québec en Outaouais.

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC, Recensement de la population 2001 Montréal et Laval. Gouvernement du Québec.

LABERGE, Danielle (Sous la dir. de) (2000). L'errance urbaine. Collectif de recherche sur l'itinérance et l'exclusion sociale. Sainte-Foy: Les Éditions. MultiMondes, 439 pages.

LABRECQUE, Rachel (2003). Plan d'action régional 2003-2006. Contrer l'itinérance à Laval: Se donner les moyens pour le mieux-être de chacun. Direction des programmes, Régie régionale de la santé et des services sociaux de Laval. 34 Pages.

PAUGAM, Serge (1991). La disqualification sociale: essai sur la nouvelle pauvreté. 2ième éd., Collection Sociologies, Paris. Presses universitaires de France, 254 pages.

SIMARD, Michel (à paraître en 2007). Au-delà du symptôme : de l'assistance à la pratique d'urgence sociale. L'expérience du Centre Le Havre de Trois-Rivières. Montréal, Collectif de recherche sur l'itinérance, la pauvreté et l'exclusion sociale, PUQ

SOCIÉTÉ D'HABITATION DU QUÉBEC (2005). Profil statistique de l'Habitation à Laval. Publication du Québec. 86 Pages.

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC. Au Québec: Le cas de l'économie sociale dans la région de Laval. Cahiers de l'ORÉGAND: série Recherche - No. R-8, Université du Québec en Outaouais. 28 Pages.

ANNEXE

Organismes impliqués face à la question de l'itinérance à Laval

Organismes	Contacts pour notre recherche	Présent aux concertations	Promoteur dans le cadre IPAC
1. Agence de la santé et des services sociaux Préparation, évaluation des plans communautaires, coordination des instances de concertation.	X	X	
2. Amicale St-Vincent-de-Paul			
3. Association amicale des jeunes et parents (AGAPE) Mise en place d'une maison de transition de quatre logements meublés, offrir un logement transitoire entièrement meublé à des familles, offrir des services de préparation/retour au travail, réaliser des activités visant l'intégration sociale, trouver des logements permanents.	X	X	X
4. Association coopérative d'économie familiale de l'Île Jésus (ACEF) Représentation pour le développement des logements sociaux, promotion des services et des ateliers de formation auprès d'organismes et établissements, développement de services, préparation d'ateliers de formation; promotion, ateliers donnés en fonction de besoins identifiés.	X	X	X
5. Association Iris			
6. Auberge du cœur, l'Envolée Le répit dépannage, ressource d'hébergement d'urgence pour les jeunes, aujourd'hui fermée.	X	X	X
7. Bureau de consultation jeunesse de Laval (BCJL) Mise en place d'un local de milieu destiné aux jeunes 12-25 ans du quartier Place St-Martin permettant la consolidation d'un programme d'intervention et de prévention de l'itinérance, arrimage avec les autres partenaires du milieu;	X	X	X

Organismes	Contacts pour notre recherche	Présent aux concertations	Promoteur dans le cadre IPAC
8. Bureau régional d'emploi Québec Laval		X	
9. CAFGRAF Recherche (2002-2003), mise en place d'activités, maintien des services, travail concerté, protocole d'accueil, renforcement des contacts et des liens, sensibilisation, ateliers, développer un réseau d'entraide.	X	X	X
10. Carrefour d'intercultures de Laval			
11. Centre d'implication libre de Laval		X	
12. Centre des femmes de Laval			
13. Centre jeunesse de Laval		X	
14. Centre le Maillon de Laval	X	X	
15. Cité de la santé		X	
16. Conférence des élus de Laval		X	
17. Coopérative de soutien à domicile de Laval			
18. Corporation de développement communautaire de Laval (CDCL)		X	
19. CSSS du Marigot	X	X	
20. CSSS du Ruisseau-Papineau - service itinérance Recherche, développement de services, intervention dans différents milieux ciblés, mise en place d'un système concerté en santé, partenariat avec le réseau communautaire, collaborations et maillages dans le réseau potentialisant les interventions et permettant la continuité dans l'intervention, faciliter l'accès aux services.	X	X	X
21. Direction de la santé publique		X	
22. Éducation des adultes		X	
23. En-Droit de Laval		X	

Organismes	Contacts pour notre recherche	Présent aux concertations	Promoteur dans le cadre IPAC
24. Immigration et communautés culturelles			
25. Jeunes au travail	X		X
Acquisition et rénovation afin d'adapter une propriété pour loger les jeunes en difficulté et ainsi faciliter leur intégration sociale.			
26. L'Ilot	X		
27. La Parentèle			
28. Le Dauphin de Laval		X	
29. Le St-Claude (hébergement et resto-pop)	Fermé	-	-
Neuf lits d'hébergement			
30. Maison de quartier Vimont		X	
31. Maison des jeunes de l'Est de Laval	X		X
Projet Sac à dos : installation de 6 places d'hébergement temporaire et prestation de services de soutien, collaboration avec des organismes et des établissements du réseau, identification de besoins et recherche de solution, suivi.			
32. Maison Dominique		X	
33. OASIS, unité mobile d'intervention	X	X	X
Projet Baluchon : développement de services, développement du partenariat, augmentation de l'accessibilité (accroissement des heures de services), promotion, référence et accompagnement vers les ressources appropriées.			
34. OPEX 82		X	

Organismes	Contacts	Présent pour notre recherche	Promoteur aux concertations	dans le cadre IPAC
35. Relais communautaire Pont-Viau		X	X	X
Augmentation de l'offre de services, améliorer l'accessibilité des services, développement d'ateliers, rénovations, mise en place du centre de jour.				
36. Sécurité du revenu			X	
37. Sécurité publique			X	
38. Services Canada Laval			X	
39. Service correctionnel du Canada			X	
40. Société d'habitation du Québec			X	
41. Sida-Vie Laval		X	X	X
Développement d'une nouvelle ressource d'accueil de transition (mise en place de deux logements de transition meublés pouvant accueillir une personne chacun), acquisition de l'immeuble, consolidation des services de l'organisme et des services de réinsertion.				
42. Soupe populaire St-Maxime		X		
43. Soupière Sainte-Rose		X		
44. Télé-Bénévole				
45. Travail de rue Île de Laval (TRÎL)		X	X	X
Mettre à jour le portrait de l'itinérance à Laval et diffusion des résultats, mise en place d'un local de milieu ouvert 4 jours/semaine donnant accès aux jeunes à des services d'intervention et de prévention, services de dépannage de produits d'hygiène, hébergement transitoire (trois places) et hébergement d'urgence avec encadrement				
46. Ville de Laval - Protection des citoyens - Division urgence sociale de Laval		X	X	